

La Sonnante

Compte Rendu de la Collégiale du mardi 9 février 2016

Membres présents : la collégiale est au complet : Geneviève, Michel, Monique, Lætitia, Marie-France, Catherine, Anne et Marianne

Avant de suivre l'ODJ les points suivants sont abordés :

- Est-on d'accord sur le principe de demander des subventions régionales via le comité régional ? La réponse unanime est oui.
- Le travail de lancement de la monnaie est chronophage, l'accueil d'un stagiaire compétent serait une solution. Cela demande un sérieux travail en amont :
 - ✗ Trouver/recenser les filières offrant des profils adéquats (étudiant en économie sociale et solidaire, en développement des territoires...)
 - ✗ Prendre contact avec les professeurs responsables, pour cela avoir défini et détaillé le projet à proposer (niveau souhaité du stagiaire: Master)
 - ✗ Trouver un financement (stage rémunéré).
- La période mai et juin est très riche en événements, que faut-il faire pour anticiper cette période ?
 - ✗ Lister les événements qui semblent porteurs pour diffuser l'information sur la Sonnante
 - ✗ Déterminer ce qui est le plus urgent comme documents à finaliser pour être utilisés sur les stands

Conclusion : la commission communication doit avoir avancé dans son travail avant qu'on puisse renouveler la documentation des stands.

Traitement des sujets de l'ODJ

1- Proposition de Nature et Progrès de lancer la Sonnante à la foire du Bio de l'automne

Objections : c'est une manifestation trop petite et trop connotée, cela enfermerait la Sonnante dans une image trop restrictive

Propositions : l'idée d'une nouvelle monnaie festive est rejetée car vue comme une option déjà éventée mais un stand informatif (+ action à inventer?) sera proposé à Nature et Progrès lors de leur réunion du 13 février par Monique qui s'y rendra ou leur communiquera cette décision par mail. (RDV :14H30 à la Biocoop de Lannemezan)

2- Efficacité de la coordination + rôle de la collégiale

Exemple de la Tinda: Le Comité de Gestion (équivalent de notre collégiale) encourage à approfondir et guide les commissions dans leur travail mais ne statue pas sur leurs résultats, prérogative laissée à la plénière convoquée par le CG quand il lui semble que le travail est abouti. C'est la sollicitation de tous les membres via le travail participatif qui a permis l'appropriation large de la monnaie.

Objections : Cela ralentit beaucoup le travail surtout en période de création (identité graphique) qui représente un investissement important des personnes s'y impliquant tout en étant un moment de choix cruciaux pour l'avenir de la monnaie. Impression de manque de confiance.

Propositions : Les coordinateurs des commissions peuvent être habilités à prendre des petites décisions intermédiaires pour permettre le travail d'avancer, la plénière étant saisie lors d'un passage d'étape. Les décisions d'ordres techniques pourraient être laissées aux personnes ayant les compétences. Pour obtenir une large adhésion, le choix de la charte graphique/logo pourrait être fait en plénière à partir de plusieurs propositions de la commission communication.

Décision recueillant l'accord de tous sauf Anne qui émet des réserves : La Collégiale continue à prendre des décisions mais peut choisir de porter certains sujets en plénière, celle-ci peut être remplacée par un sondage sur le site ou par mail qui spécifiera le délai de réponse, les personnes ne se prononçant pas étant réputées d'accord, cela afin d'éviter un formalisme asphyxiant.

3- Travail des Commissions

Marie-Françoise de la Commission Prestataires nous fait part de ses fortes réticences à utiliser des critères restrictifs (bio, local, éthique...) et donc forcément discriminatoires dans le choix des prestataires. Pour elle la monnaie est un outil ouvert à tous, auquel il faut faire confiance et qu'on ne doit pas créer dans le but de changer la société. La partie militante se réduirait au financement de projets éthiques avec les € libérés. La Tinda pose 4 critères dont 3 doivent être respectés (ou 2???) . Serait-ce une solution ?

S'en suit une discussion révélant tant de différents profonds dans le groupe sur le sujet qu'il est décidé de

consacrer une **réunion** à cette seule problématique. Elle est fixée pour **le jeudi 10 mars 18H** (lieu à définir).

Commission Réunions Locales : Monique nous communiquera les dates des réunions qui seront calées. Monique et Myriam vont organiser une rencontre pour échanger sur le retour d'expérience de l'animation de ces réunions d'information afin d'en tirer le canevas idéal qui pourrait aider à mener les prochaines. Argelès-Gazost / Lourdes sont très demandeurs. Michel les rencontre ce vendredi 12/02. Ils pourraient assister à la **réunion d'information du 18 mars à La Sendère, 2 rue Lac d'Ourrec à Tarbes à 19H30**.

La Commission Coupon se réunit **ce jeudi 11/02** afin de préparer des propositions.

La Commission Finance doit faire des démarches préalables de recherche d'information.

La Commission Gouvernance se réunira **le 17 mars à 15H à Tarbes** en un lieu à définir.

Commission Communication : Lætitia nous fait part des contraintes techniques d'un logo / d'une charte graphique (= identité graphique) et nous présente un premier logo avec corne d'abondance, montagnes, couleurs. Un souhait d'autres propositions, plus simples est émis.

Lætitia propose la mise en ligne d'outils collaboratifs (permettant de travailler à plusieurs sur un même document et pouvant éviter l'avalanche de mails), elle spécifie qu'il y aura deux types de documents en ligne : les documents finalisés non modifiables et les documents en création. Elle propose aussi des fiches récapitulant les réunions, les besoins de chaque commission, etc

Ces outils informatiques sont acceptés à l'essai sous condition de formation individualisée et/ou explications détaillées.

Extinction des feux à 23H.

CR réalisé et envoyé le 10/02 par Marianne à Lætitia afin qu'il soit mis en diffusion/relecture (premier test de l'outil collaboratif)